

Directeur : Pr José Cohen jose.cohen@inserm.fr

Directrice adjointe : Dr Ilaria Cascone ilaria.cascone@u-pec.fr

Responsable administrative : Mme Brigitte David david@u-pec.fr

Créteil, le 19 juillet 2017

Objet : Compte rendu du conseil d'école doctorale SVS-402 du 15 juin 2017

Présents : Brigitte David (BD), Ilaria Cascone (IC), José Cohen (JC), Pascale Fanen (PF), Nabila Seddiki (NS), Jorge Boczkowski (JB), Christine Lacabaratz (CL), Lydie Viatte (LV), Oriane Wagner Ballon (OWB), Imène Gasmî (IG), Réjane Troudet (RTr) Bruno Gogly (BG), Benjamin Even (BE), Marianne Gervais Taurel (MGT), Marcel Filoche (MF), Charlotte Jacquemot (CJ), Carole Hénique-Gréciet (CHG).

Excusés : Jeannick Lelagadec (JL), Pascal Alt (PA), Grégory Katz (GK), François Ballet (FB), Marine Boisson-Cohen (MBC), Nadège Bondurand (NB), Renaud Tissier (RT)

La séance est ouverte à 17 heures.

1. Modifications de la constitution du conseil d'Ecole doctorale. José Cohen

Nadège Bondurand travaillant maintenant à l'Institut Imagine a souhaité mettre fin à son engagement au sein de l'ED SVS. Après avoir souligné la qualité de son investissement et le travail réalisé par NB, JC a proposé qu'IC actuellement responsable des affaires internationales assume maintenant la co-direction de l'ED. Ce choix est motivé par l'engagement déjà fort d'IC et par sa bonne connaissance de l'ED. JC propose également d'accueillir dans le conseil Carole Hénique Gréciet (CHG) en remplacement de NB. Ce choix est motivé par l'importante connaissance de CHG de l'activité de recherche du site du fait de ses fonctions au sein du comité de chercheurs et enseignants chercheurs (COCHEC). CHG sera chargée des formations doctorales. NB assurera un tuilage. Après une déclaration d'IC et de CHG, le conseil de l'ED approuve à l'unanimité ces modifications. **La nouvelle liste des membres du conseil sera mise sur le site de l'ED ;**

2. Evaluation de l'ED par les étudiants. Benjamin Even.

Les 3 représentants étudiants ont réalisé l'analyse des questionnaires remis aux étudiants lors de la journée d'accueil. Quelques éléments concernant le recueil des questionnaires. Trop peu d'étudiants ont répondu. Pour contourner ce problème, il est proposé que la procédure d'inscription ne soit réputée complète que lorsque tout à été réglé, y compris la remise du questionnaire à Brigitte David. Ce point doit désormais être rappelé pour toutes les inscriptions. Par ailleurs, **le CR fait par les étudiants est consultable sur le site de l'ED.**

3. Rapport sur le déroulement du concours d'attribution des allocations doctorales 2017.

Le calendrier a été rappelé : 15 avril appel à candidature, 22 mai dépôt des dossiers, audition et résultats rendu au CS d'UPE 4 juillet.

Le jury présidé par JC, était composé de 2 membres du conseil, 3 membres du périmètre d'UPE et de 7 membres extérieurs, choisis selon leurs compétences scientifiques. Aucun des membres du jury n'avait de conflit d'intérêt direct apparent.

2017 était une année exceptionnellement basse en terme d'allocations puisque nous disposons de 5 allocations et d'aucune allocation supplémentaire fléchée.

3 demandes ont été faites auprès de la FRM (depuis aucun candidat reçu), 2 demandes auprès de la région (hors DIM).

4. Partenariat industriel, état des lieux sur l'organisation de la journée IMRB/ED SVS (José Cohen)

A la suite des difficultés à organiser une journée scientifique très (trop ?) ambitieuse avec l'industrie, l'IMRB et l'ED SVS ont décidé que la prochaine journée scientifique commune porterait sur la thématique : « Recherches académiques innovantes à fort potentiel industriel ». Le programme est arrêté et François Ballet membre du conseil fera une intervention sur le thème « *Transformer un résultat de recherche en médicament : clés et chausse-trappes* ».

5. Formations doctorales, bilan et nouvelles formations (José Cohen).

JC fait une présentation de toutes les formations identifiées et/ou mises en place par le comité. La formation statistique appliquée à la biologie rencontre un très grand succès. Il est décidé, tant que les budgets le permettent, de reconduire cette formation. Par ailleurs, une sensibilisation à la propriété industrielle pourrait être assurée par la SATTIDF Innov. CHG est chargée de mettre en place ces deux formations de même qu'elle se mettra en contact avec l'IUT qui dispense des formations à l'expérimentation animale.

6. Bilan à mi-parcours (José Cohen).

JC fait une présentation des modifications apportées depuis la nomination du nouveau conseil d'ED. Elles relèvent soit des recommandations de l'AERES lors de la dernière évaluation, soit d'initiatives mentionnées dans le projet d'ED porté par JC.

7. Allocations doctorales : peut-on accueillir les étudiants pharmaciens au concours.

L'ED SVS ne permet pas aux étudiants en médecine et de pharmacie de participer au concours d'attribution des allocations doctorales. Cet état de fait « historique » repose sur une différence de niveau trop importante entre des étudiants de la filière scientifique BAC plus 5 et des étudiants en cours de spécialisation BAC + 9 plus un Master 2. MGT propose que les étudiants pharmaciens de la filière industrie puissent concourir. Elle appuie sa demande par la description des études pour la filière industrie. Il en ressort que ces étudiants ont au plus une année d'étude supplémentaire. **A l'unanimité le conseil vote la possibilité pour les étudiants de la filière industrie de pouvoir concourir pour l'attribution d'une allocation doctorale UPE. Cette mesure prendra effet pour le concours 2018.**

En fin de réunion, JC demande à l'ensemble des membres du conseil de réfléchir à de nouvelles initiatives.

1. Organisation de l'ordre du jour du prochain conseil.

- (i) Evaluation de l'école doctorale par les représentants étudiants
- (ii) Rapport sur le concours d'attribution des allocations doctorales 2017
- (iii) Bilan de la journée IMRB/SVS
- (iv) Propositions diverses des membres du comité
- (v) Organisation de l'évaluation HCERES

La séance est levée à 19h00.

Rédacteur : José Cohen